



Bulletin d'engagement : du Circuit à la Forêt

Date : du 29/09 au 03/10/2021

Organisateur : Joël & Brigitte ROBIN

joel.robin@fidrobin.be

Téléphone : 0032 475 80 14 66

Accueil des participants : mercredi 29/09 17h00

À : Le Moulin de la Strument - petite strument - B6984 La Roche en Ardennes - Belgique

	Pilote	Copilote	Véhicule	
Nom			Marque	
Prénom			Type	
Adresse			Cylindrée	
Ville			Année de mise en circulation	
Code postal			Cie d'assurance	
Téléphone portable			N° police assurance	
Adresse @ courriel			N° adhérent MGCF	

Montant de l'engagement membre MGCF équipage de 2 personnes chambre double 1.084 € 1 personne single 565 €

Montant de l'engagement non membre (+30€) équipage de 2 personnes chambre double 1.144 € 1 personne single 595 €

Merci de préciser selon disponibilité lit double lit jumeaux

Les chèques sont à **libeller au nom du MGCF** ou par transfert bancaire Société Générale Paris Messine
IBAN (FR76 3000 3038 4500 0372 7125 758) BIC Adresse SWIFT :SOGEFRPP
(joindre une copie de l'ordre de virement bancaire signé et émis pour le montant total)

Un acompte de 250 € / équipage - 125 € single à l'inscription - Solde pour le 15/08/2021

Le bulletin d'engagement, le paiement, la copie du règlement signé sont à adresser à :
Joël ROBIN Chaussée Verte, 50 - B 4367 CRISNEE Belgique

Engagement limité à 20 voitures. Le prix est pour 4 nuits - petits déjeuner - repas et boissons comprises - hormis le déjeuner du jeudi midi, boissons du jeudi et vendredi midi.

Modalités d'annulation et de remboursement

Road-book - plaque de rallye - visites

***30 jours avant le départ 80% de remboursement

***15 jours avant le départ 50% de remboursement

*** 1 jour avant la date aucun remboursement ne sera effectué

***Un départ pendant la manifestation, ne peut droit à aucun remboursement partiel

*** Les remboursements seront effectués exclusivement par virement bancaire. (RIB à fournir dans ce cas)

Signature et mention manuscrite lu et approuvé obligatoire

A la date de la participation, je précise que je possède un permis de conduire valide Une attestation d'assurance à jour de règlement et un contrôle technique valable